



ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DE L'O.C.C.E. DE LA VIENNE

Association loi 1901

Siège social : 57, chemin du soleil Levant
86000 POITIERS

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 août 2012

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**



ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DE L'O.C.C.E. DE LA VIENNE

Association loi 1901
Siège social : 57, chemin du soleil Levant
86000 POITIERS

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 août 2012

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Mesdames, Messieurs les Adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 août 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, à l'exception des points décrits dans les paragraphes suivants, ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.



Conformément aux statuts de votre association, les "*coopératives scolaires*" et les "*foyers coopératifs affiliés*" sont des regroupements de membres actifs qui n'ont pas d'autonomie juridique. Ils tiennent obligatoirement une comptabilité qui forme un chapitre spécial de la comptabilité d'ensemble de l'association. Ces mêmes statuts imposent la présentation de comptes annuels du « *siège départemental* » de l'association et de comptes annuels agrégés intégrant l'ensemble des "*coopératives scolaires*", les "*foyers coopératifs affiliés*" et le "*siège départemental*".

Au cours de notre audit, nous avons fait les constatations suivantes :

- L'annexe des comptes annuels agrégés rappelle que les comptes rendus financiers de 272 coopératives scolaires et foyers coopératifs sur les 287 attendus ont pu être intégrés dans les comptes annuels de l'association (contre 285 sur 285 lors de l'exercice précédent) ;
- A l'actif du bilan agrégé de l'association figure, pour une somme de 9123,13 € le total des écarts débiteurs entre l'actif et le passif, constatés dans 40 comptes rendus financiers comptabilisés ; ce montant, libellé "*erreurs débitrices*", est inclus dans le poste "*autres créances*". De même, au passif du bilan agrégé de l'association figure, pour une somme de 2 593,22 € le total des écarts créditeurs entre l'actif et le passif, constatés dans 20 autres comptes rendus financiers comptabilisés ; ce montant libellé "*erreurs créditrices*", est inclus dans le poste "*autres dettes*". Les sources de ces écarts n'ont pas pu être expliquées au jour de l'établissement de ce rapport ;
- En l'absence de moyens suffisants, notamment en personnels salariés ou bénévoles et plus généralement financiers, le nombre de contrôles sur pièces de comptes rendus financiers réalisés par votre siège départemental n'est pas assez significatif au regard du nombre total de coopératives et foyers coopératifs affiliés.

En raison des faits exposés ci-dessus et bien qu'aucune anomalie n'ait été relevée dans les comptes annuels du « *siège départemental* », nous ne sommes pas en mesure de certifier si les comptes annuels agrégés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat et des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que nous ne formulons pas de justifications complémentaires à la description motivée de notre opinion exprimée dans la première partie de notre rapport.



3. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels appellent de notre part les mêmes constatations que celles formulées ci-dessus.

Fait à Boulogne, le 15 février 2013

audit france

Commissaire aux Comptes

Représenté par Aurélien Wegmuller

Commissaire aux Comptes

BILAN DE L'ASSOCIATION

OCCE DE LA VIENNE (86)

ACTIF	31.08.2012			31.08.2011	PASSIF	31.08.2012	31.08.2011
	Brut	Amort. & Dépréciat ^o	Net	Net			
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES		
Logiciels informatiques	219,13	219,13			Fonds associatif	110 045,95	107 692,68
Terrains					Report à nouveau	770 932,66	799 828,75
Constructions					Résultat de l'association	86 159,48	6 841,82
Installations et matériels d'activités	8 261,97	8 095,91	166,06	299,45	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
Autres immobilisations corporelles	22 778,13	22 141,24	636,89	1 329,76	Subventions d'investissement		
Immobilisations en cours					TOTAL FONDS PROPRES	967 138,09	914 363,25
Prêts OCCE	1 600,00		1 600,00		PROVISIONS ET FONDS DEDIES		
Titres immobilisés					Provisions pour risques		
Autres prêts					Provisions pour charges		
Dépôts et cautionnements					Fonds dédiés sur subventions	13 808,79	15 678,21
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	32 859,23	30 456,28	2 402,95	1 629,21	TOTAL PROVISIONS ET FONDS DEDIES	13 808,79	15 678,21
ACTIF CIRCULANT					DETTES		
Stocks	2 768,44		2 768,44	3 825,54	Emprunts OCCE		
Avances & acomptes versés					Emprunts & dettes financières		323,65
Coopératives et usagers divers	447,00		447,00	1 814,50	Avances & acomptes reçus		
Comptes courants OCCE	2 941,23		2 941,23	453,24	Fournisseurs	5 147,78	9 341,25
Autres créances (dont erreurs débitrices)	12 416,13		12 416,13	5 275,49	Dettes fiscales et sociales		
Valeurs mobilières de placement	63 930,00		63 930,00	75 074,96	Comptes courants OCCE		
Disponibilités	902 541,81		902 541,81	859 461,56	Autres dettes (dont erreurs créditrices)	3 004,98	7 228,14
Charges constatées d'avance	1 652,08		1 652,08		Produits constatés d'avance		600,00
TOTAL ACTIF CIRCULANT	986 696,69		986 696,69	945 905,29	TOTAL DETTES	8 152,76	17 493,04
TOTAL GENERAL	1 019 555,92	30 456,28	989 099,64	947 534,50	TOTAL GENERAL	989 099,64	947 534,50



COMPTE DE RESULTAT DE L'ASSOCIATION

OCCE DE LA VIENNE (86)

COMPTE DE RESULTAT	2011/2012	2010/2011
<i>PRODUITS D'EXPLOITATION</i>		
Cotisations perçues	397 598,86	406 852,41
Ventes de produits pour cessions	532 027,38	547 988,96
Prestations de service et animations	387 321,27	468 230,16
Subventions d'exploitation	679 315,59	606 931,07
Produits divers de gestion courante	135 864,70	130 693,92
Reprises sur provisions		
Report des ressources non utilisées sur subventions affectées	15 678,21	14 391,91
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	2 147 806,01	2 175 088,43
<i>CHARGES D'EXPLOITATION</i>		
Achats de fournitures à céder	378 342,79	368 635,76
Variation des stocks de fournitures à céder	1 057,10	-2 582,31
Achats de fournitures administratives		
Variation des stocks de fournitures administratives		
Autres achats et charges externes	1 584 856,03	1 670 720,50
Impôts et taxes		
Salaires bruts		
Charges sociales		
Autres charges	114 052,96	125 152,01
Dotations aux amortissements (siège) et gros équipement (CRFs)	37 989,38	38 228,30
Dotations aux provisions	13 808,79	15 678,21
Engagements à réaliser sur subventions affectées		
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	2 130 107,05	2 215 832,47
RESULTAT D'EXPLOITATION (I)	17 698,96	-40 744,04
<i>PRODUITS FINANCIERS</i>		
Produits autres valeurs mobilières	40 199,90	
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement	13 293,69	14 701,96
Reprises sur provisions		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	53 493,59	14 701,96
<i>CHARGES FINANCIERES</i>		
Intérêts et charges assimilées		
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement		
Dotations aux provisions		
TOTAL CHARGES FINANCIERES		
RESULTAT FINANCIER (II)	53 493,59	14 701,96
RESULTAT COURANT (I + II)	71 192,55	-26 042,08
<i>PRODUITS EXCEPTIONNELS</i>		
Sur opérations de gestion	54 222,15	67 633,70
Sur opérations en capital		526,40
Reprises sur amortissements et provisions		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	54 222,15	68 160,10
<i>CHARGES EXCEPTIONNELLES</i>		
Sur opérations de gestion	39 255,22	35 276,20
Sur opération en capital		
Dotations aux amortissements et provisions		
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	39 255,22	35 276,20
RESULTAT EXCEPTIONNEL (III)	14 966,93	32 883,90
RESULTAT DE L'EXERCICE (I + II + III)	86 159,48	6 841,82
<i>TOTAL DES PRODUITS</i>	2 255 521,75	2 257 950,49
<i>TOTAL DES CHARGES</i>	2 169 362,27	2 251 108,67

ANNEXE DE L'ASSOCIATION

OCCE DE LA VIENNE (86)

Du bilan de l'association, avant répartition, de l'exercice clos le 31 août 2012. L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1er septembre au 31 août. Les notes suivantes font partie intégrante des comptes annuels de l'association.

L'association départementale O.C.C.E. a pour objet de "permettre et de favoriser à tous les degrés dans les écoles et les établissements laïques d'enseignement et d'éducation, la création de coopératives scolaires et de foyers coopératifs (sociétés d'élèves gérées par eux-mêmes avec le concours des adultes en vue d'activités communes) qu'elle regroupe".

Les comptes annuels de l'association sont l'agrégation :

- des comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) du siège départemental,
- des comptes annuels simplifiés (bilan et compte de résultat) des coopératives et foyers coopératifs affiliés du département (les statuts de l'association stipulent que chaque coopérative ou foyer coopératif affilié est tenu d'établir, tous les ans, un compte rendu financier et un compte rendu d'activités).

Les données caractéristiques sont :	Exercice clos	Exercice précédent
Total du bilan :	989 099,64 €	947 534,50 €
Résultat de l'exercice :	86 159,48 €	6 841,82 €
Nombre de coopératives et foyers affiliés :	287	285
dont coopératives et foyers agrégés :	272	285
dont coopératives et foyers non agrégés :	15	0
Nombre de coopérateurs :	28 297	28 189
Heures de bénévolat déclarées par les mandataires	4 768	3 906
soit un équivalent temps plein de	3	2 personne(s).

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice 2011/2012 est marqué notamment par l'augmentation des produits financiers liée à la mise en place de bons de caisse.

2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les règles et méthodes comptables appliquées sont celles préconisées par la Fédération Nationale de l'O.C.C.E..

2.1 Méthodes comptables appliquées par le siège départemental de l'association

Conformément aux principes comptables généralement admis, le siège tient une comptabilité d'engagement. En conséquence :

- Les immobilisations sont inscrites à l'actif du bilan et sont amorties en mode linéaire sur la durée de vie probable des biens.
- Les stocks sont inscrits à l'actif du bilan dès lors qu'ils sont significatifs.
- Les charges à payer et les produits à recevoir, charges et produits constatés d'avances sont pris en compte.

2.2 Méthodes comptables appliquées par les coopératives scolaires et foyers coopératifs

Les coopératives scolaires tiennent une comptabilité de trésorerie et non d'engagement. En conséquence :

- Les immobilisations (investissements) sont comptabilisées directement en charges,
- Les éventuels stocks de fin d'exercice ne sont pas inscrits au bilan,
- Les charges à payer et les produits à recevoir ne sont pas comptabilisés,

2.3 Retraitements d'agrégation

Les opérations entre le siège et les coopératives n'ont pas été annulées. Ces opérations peu significatives concernent principalement :

- Les cotisations collectées par les coopératives scolaires et versées au siège départemental,
- Les produits pour cessions achetés par les coopératives scolaires au siège départemental,
- Les prestations de services fournies par le siège départemental aux coopératives scolaires.

De même, les éventuelles opérations entre coopératives scolaires n'ont pas été éliminées, car jugées non significatives.

Les cotisations collectées par les coopératives et versées au siège départemental sont peu significatives.

D'après les CRF reçus, elles s'élèvent en 2011/2012 à 42 759 € soit environ 1,97%

du total des charges des CRF reçus à la date d'établissement de la présente annexe.

3. CHANGEMENTS DE METHODES

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

4. NOTES SUR LE BILAN

Fonds associatif :	Il représente les résultats antérieurs cumulés du siège départemental.		
Report à nouveau :	Il représente les résultats antérieurs cumulés des C.R.F. agrégés.		
Résultat exercice :	86 159,48	{	40 302,84 pour le siège départemental
		{	45 856,64 pour les C.R.F. agrégés
Autres créances :	15 357,36	{	6 234,23 pour le siège départemental
		{	9 123,13 pour les CRF agrégés correspondant aux écarts débiteurs
entre total actif et total passif constatés dans			40 C.R.F. agrégés.
Les sources de ces écarts n'ont pas pu être toutes expliquées au jour de l'établissement des comptes annuels.			
Autres dettes :	3 004,98	{	411,76 pour le siège départemental
		{	2 593,22 pour les CRF agrégés correspondant aux écarts créditeurs
entre total actif et total passif constatés dans			20 C.R.F. agrégés.
Les sources de ces écarts n'ont pas pu être toutes expliquées au jour de l'établissement des comptes annuels.			
Disponibilités :	902 541,81	{	92 282,42 pour le siège départemental
		{	810 259,39 pour les C.R.F. agrégés,
soit en moyenne environ			2 978,89 par C.R.F. agrégé.

5. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Dotations amortissements et gros équipement :	37 989,38	{	826,26 pour le siège correspondant à la dotation aux amortissements
		{	37 163,12 pour les CRF agrégés correspondant aux investissements effectués par les coopératives
soit en moyenne environ			136,63 par C.R.F. agrégé.
Total des produits :	2 255 521,75	{	131 593,78 pour le siège départemental
		{	2 123 927,97 pour les C.R.F. agrégés,
soit en moyenne environ			7 808,56 par C.R.F. agrégé.
Total des charges :	2 169 362,27	{	91 290,94 pour le siège départemental
		{	2 078 071,33 pour les C.R.F. agrégés,
soit en moyenne environ			7 639,97 par C.R.F. agrégés
Résultat net moyen :			168,59 par C.R.F. agrégé.

6. EFFECTIF SALARIE OU MIS A DISPOSITION

Type de contrat	Exercice clos	Exercice précédent
Personnel mis à disposition par un Ministère		
Personnel détaché par la Fédération	1,0	1,0
Contrats aidés		
Régime général		
Total	1,0	1,0

7. AUTRES INFORMATIONS

Afin d'appréhender les relations entre le siège départemental et les coopératives, les informations suivantes sont fournies :

En nombre	Exercice clos	Exercice précédent
CRF visés par des "vérificateurs aux comptes"	269	277
Coopérative / foyer contrôlé par le siège	27	22
Coopérative / foyer participant à la mutualisation de la trésorerie	275	282
Séances de formation comptable, juridique et informatique organisées pour les mandataires	24	26
Participants aux séances de formation (estimation)	36	28

BILAN DU SIEGE DEPARTEMENTAL

OCCE DE LA VIENNE (86)

ACTIF	31.08.2012			31.08.2011	PASSIF	31.08.2012	31.08.2011
	Brut	Amort. & Dépréciat°	Net	Net			
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES		
Logiciels informatiques	219,13	219,13			Fonds associatif	110 045,95	107 692,68
Terrains					Résultat de l'exercice (siège de l'association)	40 302,84	2 353,27
Constructions					SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
Installations et matériels d'activités	8 261,97	8 095,91	166,06	299,45	Subventions d'investissement		
Autres immobilisations corporelles	22 778,13	22 141,24	636,89	1 329,76	TOTAL FONDS PROPRES	150 348,79	110 045,95
Immobilisations en cours					PROVISIONS ET FONDS DEDIES		
Prêts OCCE	1 600,00		1 600,00		Provisions pour risques		
Titres immobilisés					Provisions pour charges		
Autres prêts					Fonds dédiés sur subventions	13 808,79	15 678,21
Dépôts et cautionnements					TOTAL PROVISIONS ET FONDS DEDIES	13 808,79	15 678,21
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	32 859,23	30 456,28	2 402,95	1 629,21			
ACTIF CIRCULANT					DETTES		
Stocks	2 768,44		2 768,44	3 825,54	Emprunts OCCE		
Avances & acomptes versés					Emprunts & dettes financières		323,65
Coopératives et usagers divers	447,00		447,00	1 814,50	Avances & acomptes reçus		
Comptes courants OCCE	2 941,23		2 941,23	453,24	Fournisseurs	5 147,78	9 341,25
Autres créances	3 293,00		3 293,00	3 029,06	Dettes fiscales et sociales		
Valeurs mobilières de placement	63 930,00		63 930,00	75 074,96	Comptes courants OCCE		
Disponibilités	92 282,42		92 282,42	52 422,55	Autres dettes	411,76	2 260,00
Charges constatées d'avance	1 652,08		1 652,08		Produits constatés d'avance		600,00
TOTAL ACTIF CIRCULANT	167 314,17		167 314,17	136 619,85	TOTAL DETTES	5 559,54	12 524,90
TOTAL GENERAL	200 173,40	30 456,28	169 717,12	138 249,06	TOTAL GENERAL	169 717,12	138 249,06

**COMPTE DE RESULTAT DU SIEGE DEPARTEMENTAL
OCCE DE LA VIENNE (86)**

COMPTE DE RESULTAT	2011/2012	2010/2011
<i>PRODUITS D'EXPLOITATION</i>		
Cotisations perçues	38 200,51	37 492,34
Ventes de produits pour cessions	4 519,07	5 671,03
Prestations de service et animations	9 348,47	9 210,32
Subventions d'exploitation	14 900,00	11 107,71
Produits divers de gestion courante	6 824,92	6 351,22
Reprises sur provisions		
Report des ressources non utilisées sur subventions affectées	15 678,21	14 391,91
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	89 471,18	84 224,53
<i>CHARGES D'EXPLOITATION</i>		
Achats de fournitures à céder	3 039,45	8 442,56
Variation des stocks de fournitures à céder	1 057,10	-2 582,31
Achats de fournitures administratives		
Variation des stocks de fournitures administratives		
Autres achats et charges externes	47 857,23	47 631,63
Impôts et taxes		
Salaires bruts		
Charges sociales		
Autres charges	24 235,11	19 182,30
Dotations aux amortissements	826,26	959,72
Dotations aux provisions	13 808,79	15 678,21
Engagements à réaliser sur subventions affectées		
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	90 823,94	89 312,11
RESULTAT D'EXPLOITATION (I)	-1 352,76	-5 087,58
<i>PRODUITS FINANCIERS</i>		
Produits autres valeurs mobilières	40 199,90	
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placemen		6 819,95
Reprises sur provisions		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	40 199,90	6 819,95
<i>CHARGES FINANCIERES</i>		
Intérêts et charges assimilées		
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placemen		
Dotations aux provisions		
TOTAL CHARGES FINANCIERES		
RESULTAT FINANCIER (II)	40 199,90	6 819,95
RESULTAT COURANT (I + II)	38 847,14	1 732,37
<i>PRODUITS EXCEPTIONNELS</i>		
Sur opérations de gestion	1 922,70	194,50
Sur opérations en capital		526,40
Reprises sur amortissements et provisions		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 922,70	720,90
<i>CHARGES EXCEPTIONNELLES</i>		
Sur opérations de gestion	467,00	100,00
Sur opération en capital		
Dotations aux amortissements et provisions		
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	467,00	100,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL (III)	1 455,70	620,90
RESULTAT DE L'EXERCICE (I + II + III)	40 302,84	2 353,27

ANNEXE DU SIEGE DEPARTEMENTAL

Du bilan du **siège départemental** avant répartition de l'exercice clos le 31 août 2012, dont le total est de 169777.12 € et du compte de résultat de l'exercice qui présente un excédent de 40302.84 €. L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1^{er} septembre au 31 août.

0 - PREAMBULE

Conformément aux statuts de l'association départementale, les comptes annuels du Siège Départemental doivent être présentés à l'assemblée générale. Cependant le Siège Départemental n'a pas de personnalité juridique distincte de l'Association Départementale. Le Siège Départemental est une composante de l'Association départementale comme les coopératives scolaires du département affiliées à l'OCCE. Les notes et tableaux ci-après, font partie intégrante des comptes annuels du Siège Départemental de l'association.

I - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité, est la méthode des coûts historiques. Les actifs présentant un risque de non recouvrement ou dont la valeur vénale est inférieure à leur coût d'acquisition sont intégralement dépréciés. Les avances aux coopératives dont l'échéance est supérieure à un an sont comptabilisées en immobilisations financières. Les subventions d'investissement sont reprises au compte de résultat, en exploitation, sur la durée d'amortissement du bien qu'elles ont servi à financer

Conformément à la mesure de simplification en faveur des PME (avis 2005-D du 1^{er} juin 2005, du comité d'urgence du CNC), l'amortissement des biens non décomposables est pratiqué sur la durée d'usage, sans rechercher la durée d'utilisation. Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire suivant les taux indiqués ci-après (cf. II c).

II - NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN

1. Immobilisations incorporelles et corporelles

a) Tableau de variation des immobilisations

Valeurs brutes	Début	Acquisitions	Diminutions	Fin
Logiciels informatiques	219,13			219,13
Terrains				
Constructions et agencements				
Matériel d'activités	8 261,97			8 261,97
Agencements & aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel informatique	19 964,92			19 964,92
Mobilier de bureau	2 813,21			2 813,21
Immobilisations en cours				
Total	31 259,23			31 259,23

b) Acquisitions et désinvestissements de l'exercice

Les investissements de l'exercice sont les suivants : Il n'y a pas eu d'investissement au cours de l'exercice.

Il n'y a pas eu de cessions ou mises au rebut au cours de cet exercice.

c) Tableau de variation des amortissements

Amortissements	Taux linéaires	Début	Dotations	Reprises	Fin
Logiciels informatiques	33%	219,13			219,13
Constructions et agencement	5%				
Matériel d'activités	33% à 20%	7 962,52	133,39		8 095,91
Agencements & amén. divers	10%				
Matériel de transport	25%				
Matériel informatique	33%	19 234,25	270,07		19 504,32
Mobilier de bureau	20%	2 214,12	422,80		2 636,92
Total		29 630,02	826,26		30 456,28

2. Immobilisations financières

Prêt coopératives

1600.00

xxxxxx

0.00

1600.00

3. Stocks

Les stocks sont composés essentiellement de fournitures pédagogiques à céder aux coopératives. Ils sont évalués selon la méthode «premier rentré, premier sorti».

Stock fournitures à céder aux coops	2768.44
xxxxxx	<u>0.00</u>
	2768.44

4. Avances et acomptes versés

xxxxxx	0.00
xxxxxx	<u>0.00</u>
	0.00

5. Coopératives et usagers divers

Nature	Brut	Provision	Net
Coopératives et foyers coopératifs affiliés	447,00		447,00
Usagers autres			
Usagers et coopératives douteux			
Usagers et coopératives non encore facturés			
Total	447,00		447,00

6. Comptes courants OCCE (débiteurs)

Fédération Nationale	2941.23
AD OCCE de l'Ain	<u>0.00</u>
	0.00

7. Autres créances

Subventions à recevoir (Conseil Général de 01 à 08/12)	1200.00
Produits à recevoir (participation FD/facture CAC)	<u>2093.00</u>
	3293.00

8. Valeurs Mobilières de Placement

Bons de caisse	63930.00
xxxxxx	<u>0.00</u>
	63930.00

Les plus-values réalisées sont calculées selon la méthode «premier entré, premier sorti». A la clôture, la plus-value latente s'élève à dddddd €

9. Disponibilités

Crédit Mutuel	50518.66
Intérêts courus à recevoir	41763.76
Caisse	<u>0.00</u>
	92282.42

10. Charges constatées d'avance

Calendriers 2013	1125.00
Facture Jeapi/maint imprimante annuel de 09 à 12/2012	277.76
Facture A&E de 09 à 12/2012	215.17
Assurances payées d'avance (4/12)	<u>34.15</u>
	1652.08

III - NOTES SUR LE PASSIF DU BILAN

1. Fonds propres

Le fonds associatif est le cumul des résultats du siège départemental depuis la création de l'association.

2. Provisions

	Début	Dotations	Reprises (*)	Fin
Provisions pour risques				
Engagement de retraite du personnel				
Provisions pour charges				
Immobilisations financières				
Usagers				
Autres créances				
Provisions pour dépréciations				
TOTAL				

Dotations / reprises d'exploitation
 Dotations / reprises financières
 Dotations / reprises exceptionnelles _____
Total

(*) Dont reprises sur provisions utilisées conformément à leur objet

(*) Dont reprises sur provisions devenues sans objet _____
Total

(1) Conformément au règlement CNC n°2003-R.01 et à la convention collective de l'Animation, la provision pour indemnités de départ à la retraite représente 1/4 de mois de salaire par année de présence pour l'ensemble des salariés en CDI ayant plus d'un an d'ancienneté et 1/3 de mois de salaire au-delà de 10 d'ancienneté, avec des charges patronales de 50%, sans actualisation, ni application d'un coefficient de rotation du personnel. Les éventuels changements de temps de travail au cours de la carrière des salariés ne sont pas pris en compte dans le calcul de la provision.

3. Fonds dédiés

	Début	Dotations	Reprises	Fin
Tous fonds confondus	15 678,21	13 808,79	15 678,21	13 808,79
Fonds dédiés				

4. Emprunts et dettes assimilées

Nature	Durée et Taux	Montant	- d'1 an	+ d'1 an
Emprunts (a)				
Découverts bancaires				
Autres emprunts				
Total				

(a) : Emprunts affectés au financement de

5. Avances et acomptes reçus

xxxxxx	0.00
xxxxxx	<u>0.00</u>
	0.00

6. Fournisseurs

Fournisseurs	0.00
Fournisseurs, factures non parvenues	<u>5147.78</u>
	5147.78

7. Dettes fiscales et sociales

Congés payés	0.00
Urssaf	0.00
Retraite complémentaire	0.00
Uniformalion	
Autres	<u>0.00</u>
	0.00

8. Comptes courants OCCE (crédeurs)

Fédération Nationale	0.00
AD OCCE de l'Ain	<u>0.00</u>
	0.00

9. Autres dettes

Compte d'attente à régulariser sur intérêts versés en double-écart/mt bon caisse	411.76
xxxxxx	<u>0.00</u>
	411.76

10. Produits constatés d'avance

xxxxxx	0.00
xxxxxx	<u>0.00</u>
	0.00

IV - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

1. Cotisations

COTISATIONS	Exercice clos	Exercice précédent
Nombre de coopérateurs	28 297	26 875
Cotisation nationale par coopérateur	0,90 €	0,85 €
Cotisation départementale par coopérateur	0,45 €	0,50 €
COTISATIONS PERCUES DES COOPERATIVES	38 200,95	37 492,34
Cotisations versées à la Fédération	25 467,30	23 942,80
COTISATIONS REVERSEES A LA FEDERATION	25 467,30	23 942,80

2. Subventions d'exploitation

NATURE	Exercice clos	Exercice précédent
Subventions Conseil général pour fond dédiés	500	
Subventions conseil général	1800	1810
Subventions communes	4600	4550
Autres subventions	8000	4747.71
Total	14900	11107.71
Dont versées aux coopératives		

3. Produits exceptionnels

Produits sur exercices antérieurs-intérêts livrets sur années précédentes+régul rem chq	1922.70
xxxxxx	<u>0.00</u>
	1922.70

4. Charges exceptionnelles

Charges sur exercice antérieurs	467.00
xxxxxx	<u>0.00</u>
	467.00

V - AUTRES INFORMATIONS

1. Engagement de crédit bail et locations de longue durée

Les redevances restant dues sont :

Photocopieur (redevances annuelles de : XXX €. Echéance du contrat : mm/aa)	0.00
Dupli-copieur (redevances annuelles de : XXX €. Echéance du contrat : mm/aa)	<u>0.00</u>
	0.00

2. Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants

Pour satisfaire à l'article 20 de la loi du 23 mai 2006, il est indiqué qu'aucune rémunération n'a été versée au cours de l'exercice aux trois plus hauts cadres dirigeants (président, trésorier et secrétaire général).

3. Engagement en matière de Droit Individuel à la Formation (DIF)

Conformément à la loi n°2004-391 du 4 mai 2004, instaurant pour les salariés un droit individuel à la formation à hauteur de 21 heures par an par salarié, les droits acquis par les salariés à la clôture de l'exercice s'élèvent à xxx heures.

4. Mise à disposition et bénévolat

a) Mise à disposition de personnels (hors M.A.D.) ou de moyens techniques

Le siège départemental bénéficie de la mise à disposition à titre gratuit, par la mairie de Poitiers, de locaux dépendant du groupe scolaire situé à l'école élémentaire Montmidi (environ 80 m²).

b) Bénévolat

A titre indicatif, le bénévolat du siège départemental représente environ 300 heures de travail valorisées à 8250 € sur la base d'un coût de poste de 50 K€/an (charges sociales comprises), soit 27,50 €/heure.

5. Autres engagements hors bilan

Il n'existe aucun engagement (cautions, gages, hypothèques) accordé par le siège départemental de l'association.

6. Mutualisation de la trésorerie des coopératives et foyers coopératifs

- Le Crédit Mutuel enseignants :

Une mutualisation des comptes postaux des coopératives scolaires affiliés est réalisée avec le Crédit Mutuel enseignants (convention du 23/06/2004). Le compte «centralisateur», pour lequel aucun moyen de paiement n'est délivré, alimenté par les avoirs des coopératives, ne figure pas dans la comptabilité du siège :

	Exercice clos	Exercice précédent
Nbre de comptes mutualisés	284	282
Solde total des comptes mutualisés au 31/08	843405.08	829909.77
Montant des intérêts perçus (avant frais)	40199.90	6403.24
Montant des frais de gestion	926.74	943.5
Montant des intérêts nets perçus	39273.16	5459.74
Pourcentage perçu par le siège	100%	100%